

Bourses

ENVOL EGGENIUS

GUIDE DE CANDIDATURE

Ces bourses ont pour objectif d'encourager et de soutenir la communauté entrepreneuriale de la Faculté dans la **mise sur pied de leur entreprise en sciences, en technologie ou en ingénierie** afin d'en accélérer la création. Les projets des candidates et candidats doivent être en phase de **prédémarrage ou de démarrage**.

Les bourses EGGENIUS ENVOL sont attribuées selon un processus en deux phases :

- Phase 1 : Soumission des candidatures et analyse
Tous les dossiers éligibles seront soumis à une première évaluation par le comité de sélection. À cette étape, l'admissibilité de chaque dossier sera examinée. Les dossiers les plus prometteurs seront convoqués pour la phase 2.
- Phase 2 : Présentations éclair
Les entreprises finalistes devront faire une présentation éclair ('pitch') lors de l'évènement dédié du 19 mars 2026. Les présentations éclair se dérouleront devant le comité de sélection et devant public. Les bourses seront par la suite remises aux entreprises lauréates.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

La personne étudiante chargée de soumettre le dossier doit :

- Assister à l'une des séances d'information obligatoire :
 - Le 2 décembre 2025 ou le 14 janvier 2026 ;
 - Pour les équipes entrepreneuriales, au moins un membre doit obligatoirement assister à l'une des séances, mais tous les membres sont les bienvenus;
 - Si vous êtes indisponible à ces deux moments, veuillez nous écrire egggenius@ulaval.ca.
- Avoir la citoyenneté canadienne, le statut de résident permanent ou, pour les étudiantes et étudiants avec permis d'études, avoir l'intention de s'établir au

Québec après leurs études et d'entamer les démarches pour l'obtention de la résidence permanente.

- Être inscrite dans un programme d'études de 1^{er}, 2^e ou 3^e cycle de la Faculté des sciences et de génie de l'Université Laval.
- Être inscrite à temps complet (12 crédits et plus), ou être "réputée temps complet" au moment de l'attribution de la bourse ou avoir complété 75% des crédits de son programme.
- Avoir complété, le 23 janvier 2026, l'un des programmes suivants:
 - Le programme VOA – Validation de l'opportunité d'affaire offert par Entrepreneuriat ULaval et/ou
 - Le cours d'introduction à l'entrepreneurship technologique offert par la Faculté des sciences et de génie

Ou avoir suivi une formation jugée équivalente.

Pour faire valider une formation équivalente, veuillez écrire à eggenius@ulaval.ca

- Si votre entreprise découle de résultats de recherche, vous devez avoir entamé une démarche auprès du BLUM (bureau de liaison université-milieu): blum@vrr.ulaval.ca
- **Ne pas avoir été récipiendaire d'une bourse EGGENIUS ENVOL.**

Exception

Les récipiendaires d'une bourse ÉVEIL EGGENIUS des années antérieures peuvent présenter leur candidature, même s'ils ne sont plus étudiants à la FSG, à deux conditions :

- Étudier à temps plein (12 crédits ou plus), ou être "réputé temps complet", dans un programme d'études de l'Université Laval ;
- Le projet d'entreprise s'inscrit dans une continuité des études effectuées à la Faculté des sciences et génie.

Précisions pour la candidature d'une équipe entrepreneuriale

Parmi les membres de l'équipe, au moins une personne doit être inscrite dans un programme de la FSG. Cette personne doit être cofondatrice ou membre à part entière du projet et répondre aux critères d'admissibilité. Elle ne peut pas être employée ou stagiaire (EGGENIUS se réserve le droit d'effectuer des vérifications quant au niveau d'implication des étudiantes et étudiants de la FSG dans le projet).

ENTREPRISES ADMISSIBLES

- ✓ Le projet d'entreprise doit avoir trouvé son adéquation de produit et avoir entamé la création et validation d'un prototype. L'entrepreneur.e ou l'équipe entrepreneuriale doit avoir confirmé son engagement dans le démarrage du projet d'affaires et avoir évalué les ressources clés pour l'entreprise. De plus, la validité de la matrice du modèle d'affaires responsable doit être entamée.
- ✓ Le projet d'entreprise doit prendre racine et avoir son siège social au Québec.
- ✓ Le projet d'entreprise doit proposer un « produit » (ex. logiciel, produit de consommation, technologie, jeu vidéo, etc.).
- ✓ Un seul projet peut être soumis par l'équipe entrepreneuriale ou par les étudiantes et étudiants.

Les idées ne peuvent pas :

- Viser à mettre en place une agence, une entreprise étudiante ou une entreprise-école qui seraient exploitées à partir d'établissements d'enseignement ou les idées visant à mettre sur pied un projet étudiant, une activité parascolaire ou une association étudiante. D'autres sources de financement sont accessibles pour ces projets, notamment le Programme d'appui aux projets étudiants (PAPE) de la Faculté des sciences et de génie.
- Concerner le prolongement ou l'expansion d'une entreprise déjà existante.

PHASE 1 : SOUMISSION DES CANDIDATURES ET ANALYSE

Documents exigés

Pour les équipes entrepreneuriales, un seul membre doit soumettre la candidature sur la fiche des bourses EGGENIUS ENVOL du Bureau des bourses et de l'aide financière (BBAF). Le membre de l'équipe qui soumet la candidature doit s'assurer de respecter les critères d'éligibilité de la bourse EGGENIUS ENVOL. Il devra télécharger, en **un seul document** PDF, le dossier de candidature comprenant :

- ✓ La présentation du plan d'affaires d'un **maximum de 6 pages**, comprenant :
 - La présentation de l'entreprise (mission, vision)
 - La composition de l'équipe entrepreneuriale;
 - L'opportunité d'affaires (problématique) et sa solution ;
 - Le marché cible et la concurrence ;
 - Les facteurs de succès et de risques ;

- Les réalisations ou développements de l'entreprise à ce jour;
- Le sommaire des résultats financiers des 12 derniers mois et projections financières pour trois ans;
- ✓ Les curriculums vitae (CV) des membres de l'équipe entrepreneuriale (2 pages maximum pour chaque membre). Prenez soin de synthétiser votre contenu et de mettre de l'avant vos expériences en lien avec le projet d'entreprise.

Critères de sélection

- ✓ Le projet doit présenter un caractère novateur : le produit proposé doit représenter une innovation ;
- ✓ Le projet doit démontrer un fort potentiel de commercialisation et de croissance ;
- ✓ Le potentiel de l'équipe entrepreneuriale (dynamisme, compétences et qualités entrepreneuriales) et le support de partenaires, mentors et conseillers;
- ✓ La qualité de la présentation du document ;
- ✓ Les retombées de l'entreprise sur la société québécoise (économie, environnement, santé publique, création d'emplois, etc.);
- ✓ L'impact de la bourse EGGENIUS ENVOL.

PHASE 2 : PRÉSENTATIONS ÉCLAIRS

Chaque étudiant.e ou chaque équipe entrepreneuriale devra faire la présentation de son projet devant les membres du comité de sélection et devant public le 19 mars 2026. Les projets sélectionnés pour la phase 2 devront obligatoirement assister à une formation préparatoire au mois de mars (la date est à préciser).

L'équipe d'EGGENIUS attribuera les plages horaires par tirage au sort et un courriel sera envoyé aux équipes candidates pour confirmer l'heure de leur présentation. Les équipes candidates devront transmettre leur document PowerPoint avant la date limite qui leur sera transmise.

Les présentations devront être effectuées en français, sauf en cas d'exception. Si une équipe est entièrement anglophone, elle pourra exceptionnellement présenter en anglais, à condition de débiter par un mot d'introduction en français.

Critères d'évaluation :

- ✓ Le dynamisme et la motivation face au projet ;
- ✓ La solidité et complémentarité de l'équipe entrepreneuriale ;
- ✓ La démonstration d'une vision à long terme du développement de l'entreprise ;
- ✓ La vulgarisation des éléments scientifiques ou plus complexes ;
- ✓ L'utilisation d'un argumentaire convaincant ;
- ✓ La présentation des éléments clés du projet d'entreprise :
- ✓ Les retombées de la bourse sur le développement de l'entreprise ;
- ✓ La maîtrise du sujet et la facilité à répondre aux questions du comité de sélection (niveau de préparation) ;
- ✓ L'utilisation de supports visuels (PPT) adéquats : concision, information essentielle seulement, visuels attrayants, présentation soignée.

DÉVOILEMENT ET VERSEMENT DE LA BOURSE

Les récipiendaires seront dévoilés à la suite des présentations éclair, à l'occasion du dévoilement EGGENIUS 2025-2026. La bourse sera versée aux personnes étudiantes-entrepreneures et non à l'entreprise. La bourse est versée uniquement aux personnes étudiantes inscrites à l'Université Laval dans l'année d'attribution de la bourse. Elles seront responsables de s'entendre avec les autres membres de l'équipe sur la répartition de la bourse.

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter l'équipe EGGENIUS : eggenius@ulaval.ca.